

DÉCOUVERTE DE LA COMMUNE

Début commun : Prendre la rue du Presbytère, direction est. Passer devant la ferme de l'Orme, commencer la descente vers la Vaunoise. Tourner à droite puis à gauche pour aboutir sur la petite route des Aulnais que l'on empruntera 100 mètres.

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

CIRCUIT N°1 - VAUNOISE-LA MOTTE

Prendre en face un étroit chemin qui aboutit à un pont. Remonter 150 mètres sur l'autre rive.

Emprunter la route à gauche. Ayant atteint une route plus large, aller vers la gauche, avant le pont et suivre le sentier le long du grillage vous ramenant à la rivière. Profitez de la paisible Vaunoise que vous aller suivre à contre-courant pendant un bon moment (Au bout de 300 m, vous rencontrerez la canalisation qui prend naissance dans le lac de Rophémel et alimente les rennais en eau potable).

Au pont de pierre où se tenait le moulin du Moine, prendre à gauche la route sur 200 m. Puis à droite au hameau de La Motte.

250 m après, tourner à gauche dans un chemin creux préservé du remembrement. D68 : route fréquentée ! Prudence ! Prendre à droite. Puis emprunter la route des Closiaux sur la gauche. Passer devant la ferme du Coudray. Revenir à gauche vers le bourg. Aux Noës, au niveau d'un transformateur, tourner à droite dans un chemin faisant un coude. Arrivé sur la petite route tourner à droite pour rejoindre 150 m après, à gauche, un chemin planté par la commune et arrivant dans un lotissement. Emprunter à gauche la rue Vilboux et au stop à droite la rue de Bréal pour passer devant l'église du 11 ème siècle (avec ses deux chimères devant l'entrée) et rallier le rond-point de la Mairie notre lieu de départ.

Distance avec début commun : 7 km 200 - Durée : 1 h 45 environ.

CIRCUIT N°2 - VAUNOISE-LA MONNERAYE

A l'intersection des deux circuits, prendre à droite un beau chemin bientôt creux.

Après 400 m environ, prendre à gauche en lisière de champ.

Contourner une peupleraie et rejoindre la Vaunoise ; Suivre jusqu'à un premier pont.

Continuer de suivre la rivière sur le même coté et traverser au second pont. Longer la Vaunoise jusqu'à la route.

Prendre à droite et suivre pendant 600 m la route parallèle à la RN 12. Tourner à droite puis 100 après à gauche sans entrer dans la Monneraye.

Au bout de 200 m, emprunter à droite un chemin bordé de chênes, à suivre pendant un long moment. Terminer la boucle en rejoignant le chemin creux de l'aller. Suivre jusqu'à l'intersection des deux circuits.

Enfin emprunter à gauche le chemin commun de retour vers Pleumeleuc

Distance avec début commun : 5 km 600 - Durée : 1 h 15 environ

Bonnes Randonnées...

CIRCUIT PLUS LONG / Il est possible de combiner les 2 circuits. A la suite du circuit n°2 (n°1 à 5 verts), emprunter à droite l'étroit chemin du circuit n°1.

Distance : 11 km –Durée 2 h 45 environ.

CIRCUIT PLUS COURT / Comme pour le circuit n°2 mais aller tout droit au n°2 vert. A la route tourner à droite vers le bourg. Au bout de 800 m, prendre à droite, après la station d'épuration, le chemin de l'Orme.

Distance : 3 Km – Durée 0 h 45 environ.

Les commerçants et artisans de Pleumeleuc permettent à notre commune de Vivre ! Faites-leurs confiance ! Au sein du bourg : Boulangerie. Restaurant. Snack-Bars. Alimentation. Coiffure. Garage. A la sortie de la RN12 : Hypermarché. Magasin Bricolage/Jardin. Bar/Journaux. Ainsi que de nombreux artisans...En cas d'urgence, vous disposez de médecins, pharmacie et vétérinaire.